
RESOLUTION REPARTITION PHARMACEUTIQUE

Les délégués FORCE OUVRIERE de la répartition pharmaceutique de Métropole et des DOM, réunis à NIORT les 27, 28, 29, octobre 2007 pour la 39ème Congrès de la fédération de la Pharmacie

Constatent :

Que le libéralisme économique et le libre échange privilégient l'intérêt des actionnaires et amplifient les restructurations ;

Que l'Europe influence lourdement la maîtrise des budgets qui rongent les services publics, la protection sociale et la politique de notre branche ;

Que les gouvernements successifs amplifient les différences de traitement entre les individus ;

Que cet environnement politique et économique accroît la concurrence et la course à la productivité, au détriment des conditions de travail ;

Que les négociations avec les employeurs sont de plus en plus difficiles ;

Condamnent :

L'acharnement politique sur les dépenses de santé qui sont dues à de nombreux facteurs (vieillesse, maladies, etc. ...) dont les citoyens ne sont pas directement responsables ;

L'érosion de nos effectifs par les restructurations accompagnées de plans sociaux ;

Les fermetures et les regroupements d'établissements ;

L'augmentation de la précarité avec notamment une évolution du temps partiel, de la sous traitance et de l'intérim ;

La recherche continuelle de l'amélioration des gains de productivité qui dégrade les conditions de travail et qui profite uniquement aux actionnaires ;

L'obligation de mobilité qui entraîne des licenciements en cas de refus ;

Le non remplacement des départs en retraites ;

Le recours massif aux heures supplémentaires au détriment des créations d'emploi ;

S'inquiètent :

De la politique de Bruxelles qui consisterait à ouvrir le capital des pharmacies aux financiers dont les conséquences seront néfastes et défavorables à l'emploi dans la branche ;

De l'élargissement concurrentiel ouvert à de nouveaux distributeurs dégagés des contraintes réglementaires ;

De la banalisation de la polyvalence à tout crin qui a pour conséquences une dégradation des emplois ;

De la culture du management basée sur le harcèlement et le stress ;

De la baisse des effectifs qui passent de 13 000 ETP (équivalent temps plein) en 2003 à 11 425 en 2006 ;

Du projet d'ouverture des établissements de la répartition le samedi après 14h ;

Revendiquent :

Le maintien des dispositions de la CCN sur le repos hebdomadaire ainsi que du contingent annuel d'heures supplémentaires (60, 90, 150)

Une juste répartition des richesses et une véritable politique d'augmentation des salaires ;

De vrais emplois avec des conditions de travail décentes ;

Le respect des instances représentatives du personnel sans aucune discrimination ;

La pérennisation et le développement de l'emploi par une réelle formation qualifiante pour tous les salariés ;

La reconnaissance de la pénibilité au travail ;

La syndicalisation :

A fin d'affronter une modification des règles de représentativité chaque syndicat doit se renforcer en augmentant sensiblement son nombre d'adhérents.

NIORT , Les 27 , 28 ET 29 Octobre 2007